

AFFAIRE N° 7 - COMPTES DE GESTION DE MONSIEUR LE RECEVEUR MUNICIPAL**LE SECRETAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT.**

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Les Comptes Administratifs 1984 de la Ville, du Bureau d'Habitat Social et des Cantines ayant été entendus et votés ;

Après m'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures les montants de chacun des soldes figurant aux bilans de l'exercice 1983, ceux de tous les titres de recettes émis et ceux de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à la passation dans ses écritures de toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites ;

Je vous demande :

1°) de statuer sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 1984 ;

2°) de statuer sur l'exécution des budgets de l'exercice 1984 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

3°) de statuer sur la comptabilité des valeurs inactives ;

de déclarer que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 1984 par le Receveur Municipal, visés et certifiés conformes par l'Ordonnateur, n'appellent aucune observation de votre part.

Je mets la question aux voix.

.../...

COMPTES DE GESTION DU RECEVEUR MUNICIPAL - TABLEAUX RECAPITULATIFS

SUBDIVISIONS	RESULTAT CLOTURE EXERCICE PRECEDENT		OPERATIONS DE L'EXERCICE		RESULTAT CLOTURE 1984	
	Déficit	Excédent	Mandats	Titres	Déficit	Excédent
Section d'investissement		57 029 573,57	133 849 418,83	167 276 426,67	-	90 456 581,41
		23 024 337,93	376 504 952,24	387 109 204,48	-	33 628 590,17
Section de fonctionnement		80 053 911,50	510 354 371,07	554 385 631,15	-	124 085 171,58

B. H. S.

SUBDIVISIONS	RESULTAT CLOTURE EXERCICE PRECEDENT		OPERATIONS DE L'EXERCICE		RESULTAT CLOTURE 1984	
	Déficit	Excédent	Mandats	Titres	Déficit	Excédent
Section d'investissement	12 699 248,37		14 342 519,97	15 697 179,86	11 344 588,48	
		1 415 821,94	4 578 636,43	6 828 064,29		3 665 249,80
Section de fonctionnement	12 699 248,37	1 415 821,94	18 921 156,40	22 525 244,15	11 344 588,48	3 665 249,30

.../...

COMPTES DE GESTION DU RECEVEUR MUNICIPAL - TABLEAUX RECAPITULATIFS (suite)

SUBDIVISIONS	RESULTAT CLOTURE EXERCICE PRECEDENT		OPERATIONS DE L'EXERCICE		RESULTAT CLOTURE 1984	
	Déficit	Excédent	Mandats	Titres	Déficit	Excédent
Section d'investissement		85 257,54	40 837,70	-		44 419,84
Section de fonctionnement		2 053 858,97	33 851 347,50	39 472 775,53		7 675 287,00
		2 139 116,51	33 892 185,20	39 472 775,53		7 719 706,84

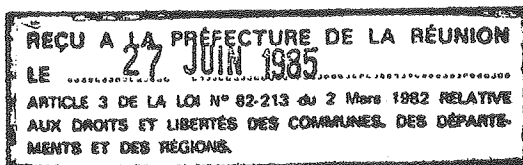
Ces résultats concordent avec ceux des Comptes Administratifs déjà examinés.

- M. CHANE-KUNE Maurice donne lecture de l'avis des Commissions.

Les Commissions des Affaires Générales et des Finances émettent un avis favorable.

Décision du Conseil Municipal

Les Comptes de Gestion de Monsieur le Receveur Municipal (Ville - Bureau de l'Habitat Social - Cantines Scolaires), ainsi que l'avis des Commissions sont adoptés à l'UNANIMITE DES VOTANTS (1 abstention).



LE MAIRE : Nous faisons notre comptabilité de manière légale. Le Receveur Municipal, de son côté, établit à sa manière sa comptabilité ; et, en définitive, il faut arriver à ce que cela "colle" et si ce n'est pas le cas, en rechercher les raisons.

Dans le cas présent, si vous avez des questions à poser, Mademoiselle HOARAU qui représente le Receveur Municipal y répondra.

Mademoiselle HOARAU C. quitte la salle (18 H 03).

LE MAIRE : Je mets aux voix les Comptes de Gestion du Receveur Municipal.

1 abstention. Les Comptes de Gestion du Receveur Municipal sont adoptés à l'UNANIMITE DES VOTANTS.

Mademoiselle HOARAU C. revient dans la salle.

LE MAIRE : Vos Comptes de Gestion ont été adoptés à l'UNANIMITE DES VOTANTS.

A cette occasion, je voudrais dire également que j'ai reçu du Préfet de la Réunion l'ampliation de l'arrêté de la Cour des Comptes sur les budgets de la commune de l'exercice 1978 à 1982. Il n'y a aucune remarque formulée sur la gestion de la mairie de Saint-Denis pour cette période.

Applaudissements.

---o-o-oOo-o-o---